

1/3	<b>Forêts de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens</b>	<b>44.3</b>
	<b>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i></b> <b>Sous-types « Aulnaies-frênaies »</b>	<b>91E0</b> <b>(8 et 11)</b>

Directive habitat : Oui

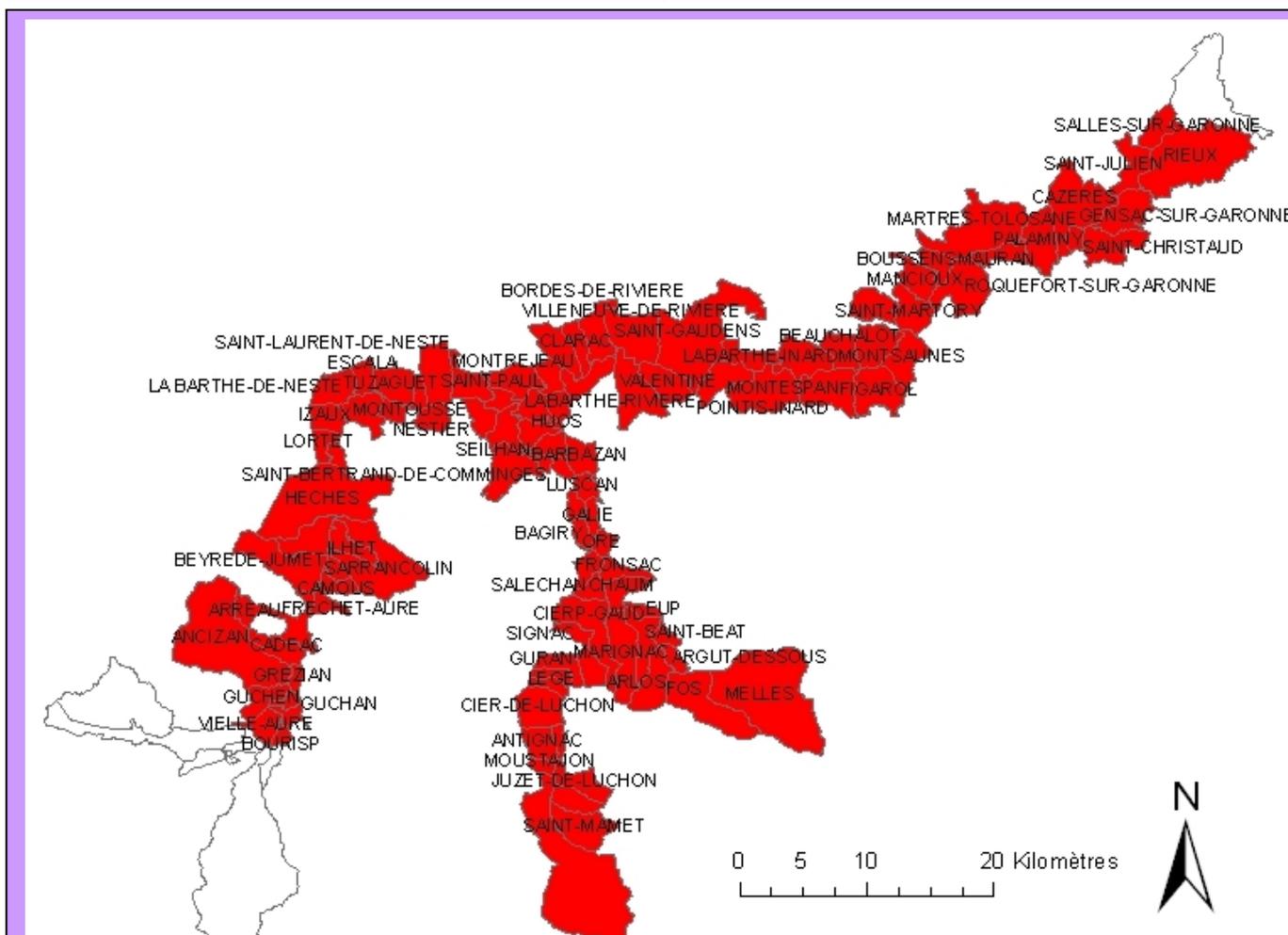
Habitat prioritaire : Oui

### Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

Cet habitat est présent en France et en Europe à proximité de cours d'eau d'importance moyenne à faible et de leurs sources, essentiellement à l'étage collinéen. Il a fortement régressé en raison de l'expansion humaine (coupe et drainage pour création de routes, mise en culture et constructions) et en raison des modifications des régimes hydrauliques (endiguement, barrages hydrauliques, gravières...).

En Midi-Pyrénées, il est présent en différents points du bassin de la Garonne et de l'Adour, dès que l'on quitte les parties subalpines des cours torrentiels et peut persister en aval en formations importantes, là où il n'y a pas d'endiguement des cours d'eau ou de transformation en peuleraie.

### Frange riveraine inondable d'aulnes sur la Garonne, Arlos (Photo. JM-Parde - AREMIP)



2/3	<b>Forêts de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens</b>	<b>44.3</b>
	<b>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i></b>	<b>91E0</b>
	<b>Sous-types « Aulnaies-frênaies »</b>	<b>(8 et 11)</b>

### Autres intitulés

Code cahier d'habitat et intitulé : **91E0-8 « Aulnaies-Frênaies à Laiche espacée des petits ruisseaux »**  
et **91E0-11 « Aulnaies à hautes herbes »**

Correspondances phytosociologiques :

**Forêts caducifoliées de l'Europe tempérée**, classe : *Querco roboris-Fagetea sylvaticae*

**Forêts riveraines européennes**, ordre : *Populetalia albae*

**Forêts riveraines de l'Europe tempérée**, alliance : *Alnion incanae* (= *Alno-Padion*)

**Aulnaies-Frênaies des ruisselets et sources (8) et des sols engorgés (11)**, associations : *Hyperico androsaemi-Alnetum glutinosae* (8) et *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae* (11)

### Caractéristiques de l'habitat

**Conditions stationnelles** : observé sur le site entre 210 et 775 m d'altitude, sur les rives de la Garonne, de la Neste et de la Pique, ou des ruisseaux affluents, avec des pentes marquée sur les cours torrentiels ou pratiquement nulles et sans exposition marquée en plaine et dans les bassins. Cet habitat de « forêt à bois dur » se limite à un cordon étroit et plus ou moins continu longeant la rive dans les parties amont du site là où les pentes du lit mineur sont plus importantes. Il devient plus continu dans les parties moyennes et peut s'étendre en nappes plus larges dans les zones de relief modéré, soumises à des inondations régulières. Sa présence est plus souvent discontinue dans les parties basses.

Les zones boisées de confluence d'affluents sont en général des milieux propices, souvent inondés.

La végétation est de type collinéenne et est souvent installée sur replat à l'étage montagnard.

Le substrat présente un horizon supérieur riche en matière organique, avec une bonne activité de minéralisation, risquant, en cas de diminution du régime des crues, un développement exagéré d'espèces nitrophiles. La nappe alluviale est présente et plus ou moins proche de la surface. Les inondations sont assez fréquentes. L'humidité du sol permet le développement d'une flore **flore méso-hygrophile**.

**Physionomie et structure** : La variante « basse » (la plus proche de la nappe alluviale) est une formation arborée dominée par l'**Aulne glutineux**, souvent accompagnée par la viorne obier (*Viburnum opulus*).

La variante « haute » (ou asséchée par baisse de la nappe alluviale) est marquée par l'abondance, du **Frêne commun**.

L'augmentation de l'assèchement, outre la modification de la strate herbacée, se traduit par l'apparition d'arbustes pionniers (aubépine, buis) et d'essences arborées (orme des montagnes ou à petites feuilles, tilleuls, érables puis chênes pédonculés).

La strate herbacée, en général dense est souvent assez haute (50 cm à 1 m), riche en espèces hygrophiles et souvent nitrophiles, dominée par des *Carex* (« laïches ») dans la variante **8** ou par certaines espèces des mégaphorbiaies dans la variante **11**.

Le milieu est en outre localement colonisé par des espèces exotiques envahissantes : l'Impatiète de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) et la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) sont fréquentes avec plus rarement le Solidage géant (*Solidago gigantea*). Ils peuvent former d'importantes nappes monospécifiques qui tendent localement à exclure les espèces caractéristiques, comme en moyenne vallée de la Pique (entre Burgalays et Cier de Luchon).

**Cortège floristique** : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, var. 8 : *Carex remota*, *Carex pendula*, *Athyrium filix-femina*, *Equisetum telmateia*, *Hypericum androsaemum* ;

var. 11 : *Filipendula ulmaria*, *Angelica sylvestris*, *Equisetum telmateia*, *Solanum dulcamara*, *Eupatorium cannabinum*, *Glechoma hederacea*

*Aegopodium podagraria* n'a été noté qu'une fois, en aval de St-Gaudens.

## Observation sur le site

**Observateur(s)** : PARDE Jean-Michel, AREMIP.

**Date(s) d'observation** : année 2007

## Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

**Typicité/exemplarité** : Les habitats classés 91E0-8 ou -11 sur le site sont justifiés par une strate arborée constituée d'aulne glutineux en général accompagné par le frêne (*Fraxinus excelsior*). La végétation herbacée incluant des espèces typiquement hygrophiles. Des espèces « indicatrices » de l'habitat citées dans les Cahiers d'Habitats sont présentes dans chaque unité.

Une tendance à l'assèchement de ces milieux correspond à une baisse de la nappe alluviale en cas de comblement des bras et autres annexes, régulation ou absence de crues, creusement de gravières. Dans ce cas l'abondance des espèces herbacées typiquement hygrophiles diminue par rapport aux espèces seulement hydroclines ou mésophiles, le frêne commun tend à dominer l'aulne glutineux. Un fort développement d'orties, de sureau noir ou yèble traduit l'accumulation en surface de matière organique et une eutrophisation du milieu dues à une baisse de la fréquence des crues.

Malgré la pénétration d'espèces exotiques envahissantes, surtout importante dans les unités perturbées lors de travaux ou par des infrastructures linéaires (lignes électriques, voies de chemin de fer, routes) les deux types d'habitat d'aulnaies-frênaies présentent en général une **bonne typicité** le long du cours amont de la Garonne, de celui la Pique et de la Neste.

**Recouvrement** : les surfaces occupées sont 179.06 ha d'habitat pur, 385 ha en mélange, occupant respectivement 278 et 378 polygones et représentant 7.59 et 3.53% de tous les habitats présents

**Représentativité** : cet habitat a une grande importance pour le site ou il a de bonnes caractéristiques et prend localement un grand développement

**Intérêt patrimonial** : Cet habitat possède une **forte valeur patrimoniale** :

- intérêt paysager,
- rôle de protection et de filtre pour le cours d'eau qu'il longe (épuration des eaux souterraines et de ruissellement) et
- participe à la régulation de la dynamique hydraulique du cours d'eau, recevant les eaux de crues qu'il redistribue progressivement.
- habitat pour de nombreuses espèces de flore (descente à basse altitude d'espèces montagnardes comme la petite impatience - Impatiens noli-tangere ou la Corydale – *Corydalis solida*) et de faune, notamment les oiseaux (colonies de hérons, milans), papillons (Grande tortue- *Nymphalis polychloros*, Morio – *Nymphalis antiopa*)
- assez fréquemment utilisé par la **loutre** (espèce d'intérêt communautaire, annexes II et IV), apporte une protection vis-à-vis des activités humaines et des possibilités de refuge (îles, ...).
- Les racines des arbres en rive stabilisent les berges (cours amont et affluents) et contribuent à la qualité de l'habitat du desman
- dans le bois des souches (Saules, frênes, peupliers) et racines de feuillus sénescents se développe de la larve du Lucane cerf-volant (espèce d'intérêt communautaire, annexes II ).

Etant en général ici suffisamment continu en alternance avec les saulaies blanches, cet habitat participe, avec le complexe de zones humides associées au cours d'eau, à l'existence d'un **corridor biologique** intéressant pour le maintien de la biodiversité et le déplacement des espèces (chiroptère, oiseaux).

**Dynamique de la végétation** : (évolution régressive ou progressive, lente ou rapide, facteurs de cette dynamique) et habitats en contact

Lit du cours d'eau -> banc de gravier -> végétation ripicole herbacée -> saulaie arbustive -> Saulaie blanche -> Aulnaie frênaie -> chênaie ormaie -> crue dévastatrice

La dynamique régressive naturelle de cet habitat lors des fortes crues permet à d'autres espèces et habitats pionniers de s'installer temporairement : après un passage au stade galets nus (Cor. : 24.21), une végétation ripicole herbacée (**UE : 3220**), ou ligneuse à saules arbustifs (**UE : 3240**) ou encore à Myricaire (**UE : 3230**, présente sur le site) peut se développer avant l'installation de la saulaie blanche à laquelle succèdera l'aulnaie-frênaie.

Sur l'ensemble de ce réseau hydrographique plusieurs cas de figure existent, notamment une dynamique évoluant progressivement vers des formations forestières à bois dur ou des phases dynamiques avec reconstitution d'aulnais jeunes dans les phases succédant aux atterrissements récents et à la saulaie blanche.

**Synthèse globale sur l'état de conservation** : Bon état de conservation dans l'ensemble, parfois excellent

### Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La diminution de la divagation du cours (endiguement ou enrochement) est ancienne sur la Pique, plus récente sur la Neste ou elle concerne des milieux dynamiques à forts enjeux écologiques. La pratique encore limitée du traitement des atterrissements, concerne principalement la Neste et plus marginalement la Garonne. Elle concerne surtout des saulaies jeunes et bloque la dynamique écologique du lit mineur, sur les stades jeunes, graviers nus, végétation ripicole herbacée puis arbustive. Elle réduit la diversité des habitats et favorise la formation de taches homogènes du même âge au détriment de la mosaïque qui résulte habituellement des dynamiques fluviales naturelles. Des baisses de débits fortes à très fortes existent en aval des grandes prises d'eau, sur la Neste à Sarrancolin, sur la partie aval de la zone en aval de St-Martory. Les dérivations pour centrales hydroélectriques ont un effet assez limité si la restitution des eaux se fait à courte distance ; d'importantes stations de pompage pour l'irrigation existent en dessous de St-Gaudens et sur la basse Neste. L'impact sur la nappe n'a pas été, à notre connaissance, vérifié mais on peut supposer qu'ils entraînent un assèchement des milieux riverains et constituent là où ils existent une menace pour la saulaie blanche qui tend à évoluer vers de la forêt à bois dur.

La pratique du quad (Vielle-Aure), illégale en dehors des pistes ouvertes à la circulation, dégrade fortement le sol, l'habitat végétal herbacé et arbustif et déränge la faune susceptible d'être accueillie par cet habitat. Les milieux associés à cet habitat (bras actifs, bras morts) sont également particulièrement sensibles à la pratique de cette activité (ornières, destruction de frayères potentielles, perturbation de la faune). Ce phénomène lors de l'état des lieux se limitait à la Haute vallée de la Neste.

L'exploitation forestière de ce type de boisement semble peu fréquente et très limitée.

### Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir et restaurer les habitats existants (superficies, fonctionnalités)
- Maintenir et restaurer la dynamique fluviale
- Maintenir et restaurer les connexions lit mineur / lit majeur (nappe phréatique, submersion par les crues)
- Limiter le développement des espèces invasives

### Préconisations de gestion

Gestion globale dans le cadre du complexe d'habitats ripicoles.

Maintenir, voire restaurer un **régime hydraulique** satisfaisant (limiter l'endiguement, ne pas favoriser le surcreusement du lit mineur, surveillance de la conformité des débits réservés de la Neste et sur la Garonne à l'aval.

Ne pas déconnecter la Garonne, la Neste et la Pique de leurs **annexes** ; mener une réflexion sur la réouverture de certains bras morts au moins en période de crue pour éviter la disparition de certaines unités de ripisylves (ex. Couladère, Martres, ...).

Faire appliquer la réglementation dans les cas de pratique du **quad** et autres véhicules à moteur dans les ripisylves et annexes (Neste, Garonne). Eviter la création de pistes ouvertes à la circulation.

Maintenir des unités isolées sans **sentiers** de randonnée afin de réserver des espaces de tranquillité pour la faune associée à cet habitat (Loutre, oiseaux).

Limiter l'extension des **espèces exotiques** : les opérations doivent être ciblées sur des unités de gestion expérimentales, faire l'objet d'un cahier des charges précis en fonction des espèces visées et des conditions naturelles de chaque unité concernée.

Information du public par rapport à la présence d'invasives dans les jardins et leurs abords.

Les gestionnaires du site et les autres acteurs du bassin Adour-Garonne ont une **responsabilité forte** pour la conservation (voire la restauration) de cet habitat qui a fortement régressé au niveau européen.

## Sources documentaires

MNHN, **Cahier d'Habitats Forestiers** (Tome 1)

**Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne**, EUR15-1999, 132 p.

Muller S. (2004) – **62 plantes invasives en France** – Publications scientifiques du Muséum, MNHN 168 p.